



Equipier de seconde intervention (ESI)

Mise à jour : 15/01/2026

Durée : 1 jour - 7 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être en mesure d'utiliser les moyens de lutte contre un incendie complémentaire pour agir efficacement en seconde intervention face aux différents types de feux
- Savoir prendre les mesures nécessaires à la sécurité incendie

PRÉREQUIS

- Être EPI est un plus

PARTICIPANTS

- Personnes travaillant en maintenance, responsables, agents de sécurité, personnes désignées des équipes incendie

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne 30 à 50%)
- Remise d'un support de cours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée
- Évaluation des acquis tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Positionnement préalable oral ou écrit
- Évaluation formative tout au long de la formation
- Évaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles

MOYENS TECHNIQUES EN PRÉSENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un tableau numérique, d'un tableau blanc et de paperboard

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES À DISTANCE

- À l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc., un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprises comme en Intra-Entreprise
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré
- Les participants recevront une convocation avec lien de connexion
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition auprès de notre équipe par téléphone au 03 25 80 08 64 ou par mail à secretariat@feep-entreprises.fr

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention.
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

ACCESSIBILITÉ

- Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur l'ensemble de nos formations. Aussi, si vous rencontrez une quelconque difficulté, nous vous invitons à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités pour suivre la formation

Programme de formation

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

THEORIE

- THEORIE

Rappel des connaissances de base (feu, extinction, extincteurs, RIA, maintenance du matériel, etc.)

- Rappel des connaissances de base (feu, extinction, extincteurs, RIA, maintenance du matériel, etc.)

Rôle de l'équipier de seconde intervention

- Rôle de l'équipier de seconde intervention
- Gérer les opérations
- Mettre en sécurité les intervenants

Les moyens de lutte contre l'incendie

- Les différents matériels (RIA, lance, canons à eau ou autre) et leurs spécificités
- Savoir les utiliser

La prévention des incendies

- Règles de prévention
- Les exercices d'évacuation

Les fumées

- Savoir se protéger des fumées pour les voies respiratoires

PRATIQUE

Exercice d'extinction sur feux réels

- Exercice d'extinction sur feux réels

Les moyens automatiques d'extinction et de détection incendie

- Les moyens automatiques d'extinction et de détection incendie

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

- Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Observation

- Observation
- La réalisation d'un feu est soumise à autorisation dans certains lieux et pendant certaines périodes de l'année

Durée préconisée : 1/2 journée, soit 3,5 heures

Profil formateur : formateur habilité à former en sécurité incendie

- Profil formateur : formateur habilité à former en sécurité incendie

Contexte réglementaire : Art. R.4227-39 du Code du Travail

- Contexte réglementaire : Art. R.4227-39 du Code du Travail

Cette formation est préconisée en intra-entreprise

- Cette formation est préconisée en intra-entreprise